



Tous niveaux

Adultes

Classique, Contemporaine, Country, Hip-Hop Break, Modern'Jazz & Ateliers

Nom : Prénom : Né(e) le : M / F (**)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :

☎ Domicile ☎ Port 1 : ☎ Port 2 :

(**) Masculin/Féminin -> Rayer la mention inutile.

(*) : Horaires prévisionnels (voir articles 1 et 3 du règlement).

L'inscription n'est définitive qu'après l'accord du bénévole responsable de l'activité, le règlement total de l'adhésion et de la cotisation et la fourniture d'un certificat médical ou de l'attestation du questionnaire de santé si le certificat médical est daté de moins de 3 ans.

Disciplines / Tous niveaux		Jour	Horaire	Durée	Lieu	Professeure	X
Break Adultes	Atelier	Mardi	20h45 – 22h15	1h30	St Ex – Studio de danse	Amel	
Classique Pointes	Avancé	Mardi &	20h00 – 21h30	3h15	ASV salle de danse	Marie	-----
	Atelier	Jeudi	19h30 – 21h15				
Classique Adultes	Moyen	Lundi &	19h00 – 20h15	1h15	Gym Mermoz - Salle M.Béjart	Marie	-----
		Vendredi	19h15 – 20h45	1h30			
Modern'Jazz Jeunes Adultes (18-30 ans)	Atelier	Mercredi	19h00 – 20h45	1h45	Gym Mermoz - Salle M.Béjart	Bénédicte	
Modern'Jazz Adultes niv 1	Moyen	Lundi	20h45 – 21h45	1h00	Gym Terray – Studio Josephine Baker	Bénédicte	
Modern'Jazz Adultes niv 2	Avancé	Mercredi	21h00 – 22h30	1h30	Gym Mermoz - Salle M.Béjart	Bénédicte	
Contemporaine Adultes	Déb./Moyen	Mercredi	20h15 – 21h45	1h30	Gym Terray – Studio Josephine Baker	Kyra	
Contemporaine	Avancé	Vendredi	19h45 – 21h15	1h30			
Country Line Dance	Déb/Moyen	Mardi	19h30 – 20h30	1h00	St Ex - Hélène Boucher	Christiane	
Country	Intermédiaire	Mardi	20h30 – 21h30	1h00			

Tarifs – Cotisation annuelle (tous les tarifs sont mentionnés sur le site internet)	J'ai pris connaissance du règlement de la Danse (document joint), et je l'accepte. Ce document reste consultable sur le site www.asso.fr
1h00 : 228 € (4 x 57 €) 1h15 : 268 € (4 x 67 €) 1h30 : 316 € (4 x 79 €) 1h45 : 356 € (4 x 89 €) 2h00 : 400 € (4 x 100 €) 2h45 : 508 € (4 x 127 €) 3h00 : 532 € (4 x 133 €) 3h15 : 560 € (4 x 140 €)	Signature obligatoire
A REGLER	Règlement :
Adhésion annuelle : 20 € Supplément extérieur Villebon : (+ 20 €) Cotisation annuelle : TOTAL :	☐ Espèces (les espèces seront réglées en totalité à l'inscription) ☐ Chèque à l'ordre de l'ASV ☐ Uniquement chèque sport ANCV/Chèque ANCV
Attention : Tout chèque qui nous sera retourné par la banque pour rejet (opposition, défaut d'approvisionnement, perte...) fera l'objet d'un nouveau règlement en chèque ou en espèces <u>majoré</u> des frais bancaires en vigueur qui nous sont imposés.	Règlement possible en 4 chèques, le 1er chèque incluant l'adhésion et/ou extra-muros. Exemple, pour 1h de cours : 1 ^{er} chèque : 57 € + 20 € = 77 € (+ 20 € si extra-muros = 97 €) 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} chèque : 57 €

Bénévole Responsable de l'Ecole de Danse : Martine BECQUART / 06 89 85 23 72

Reprise des cours la semaine du LUNDI 08 SEPTEMBRE 2025

Informatique et libertés : Le droit d'accès et de rectification des données vous concernant dans notre fichier informatisé (déclaré auprès de la CNIL) peut s'exercer auprès du secrétariat. Ces données sont réservées à l'usage exclusif de la gestion de l'ASV.

☐ Droit à l'image : Je refuse que les photos prises lors de l'exercice de cette activité soient utilisées sur le site Internet ou dans les documents de l'ASV destinés au public (si vous ne cochez pas cette case, nous considérons que vous acceptez d'y figurer).